



## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975	1.5.1979	1.5.1979

1. Dénomination de la fonction	Code fonction
<b>Assistant/assistante technique en électroencéphalographie</b>	7.08.007
2. But de la fonction	
<p>Réaliser des enregistrements électroencéphalographiques demandés par le corps médical (neurochirurgie, médecine interne, chirurgie, chirurgie cardio-vasculaire, pédiatrie, etc.); analyser en cours d'enregistrement les tracés pour déterminer les éventuels compléments d'examen à effectuer en fonction du cas clinique et en collaboration avec le médecin responsable</p>	
3. Description de la fonction	
<p>La fonction implique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réception et la mise en confiance des patients afin de les rassurer et atténuer une certaine anxiété devant les examens à subir;</li> <li>- la préparation du travail, la programmation et la coordination des activités du service selon les directives du médecin responsable;</li> <li>- la réalisation des documents électroencéphalographiques ainsi que l'exécution d'enregistrements de routine ou complexes avec différents appareils;</li> <li>- la reconnaissance des différents rythmes cérébraux normaux ou pathologiques afin d'être capable de modifier les modalités d'enregistrement en cours d'examen;</li> <li>- l'entretien et le réglage de l'appareil, le maintien du bon état de marche;</li> <li>- l'exécution de certain travaux administratifs en relation avec la fonction; mise à jour de fiches, de tracés, classement et archives;</li> <li>- la participation à des colloques avec étude et discussion de problèmes particuliers.</li> </ul>	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	F	B	E	Cl. max. 10
Points	22	7	31	8	25	Total 93